

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 20

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Ravier et Mme Blin

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors de son audition, le mouvement associatif français a fait part du manque de concertation préalable du Gouvernement pour cet article. Il craint que tout ne se règle par un décret alors qu'il n'y a pas eu de co-construction avec les intéressés.

C'est pourquoi il convient de supprimer cet alinéa.